



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 01/07/2019

Blue OLEx 2019 : une nouvelle initiative des Etats membres pour développer le dispositif européen de gestion de crise cyber

Suite à une initiative franco-espagnole dans le cadre du groupe de coopération établi par la directive NIS, 23 Etats membres, l'ENISA et la Commission européenne se rassemblent pour la première fois à haut niveau à Paris les 2 et 3 juillet 2019 pour un exercice appelé Blue OLEx 2019. A cette occasion, Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, et ses homologues européens approfondiront la coopération volontaire en cas de crise cyber.



La directive *Network and Information Security* (NIS) a déjà permis de mettre en place un cadre de coopération volontaire sur le volet technique entre les Etats membres via le réseau des CSIRTs, qui a été efficacement testé lors de l'exercice *Cyber Europe* 2018.

En 2017, la Commission européenne avait en outre adopté une recommandation – dénommée *Blueprint*. Elle propose que les Etats membres et les institutions européennes conviennent de procédures de coopération et d'échanges européens pour la gestion des incidents majeurs et des crises cyber. Trois niveaux de gestion de crise sont ainsi identifiés : politique, opérationnel, technique. Les Etats membres ont ensuite appelé, en juin 2018, à la mise en place d'un cadre européen de coopération pour la gestion de crises cyber respectant leurs prérogatives souveraines.

C'est pourquoi la France a proposé, conjointement avec l'Espagne, de réunir les différentes parties prenantes dans un format inédit : un exercice sur table **rassemblant les responsables d'autorités nationales de cybersécurité des Etats membres UE, la Commission européenne et l'ENISA.**

Sur la base de plusieurs courts scénarii, Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, et ses homologues européens réfléchiront à Paris, le 3 juillet 2019, aux mécanismes qui pourraient être mis en place pour gérer efficacement une crise cyber touchant les Etats membres de l'UE.

Cet exercice permettra de documenter le niveau opérationnel du cadre européen de réponse aux crises cyber. Ce niveau intermédiaire permet d'organiser la préparation des décisions politiques dans un tel contexte, tout en faisant le lien avec le travail technique mené par les équipes nationales de réponse à incidents, en coopération avec le CERT-EU et l'ENISA. Ces échanges et le retour d'expérience alimenteront la rédaction, dans les mois à venir, de

procédures de coopération et d'échanges européens qui complètent les procédures déjà en place aux niveaux technique et politique.

« L'exercice Blue OLEx 2019 illustre l'engagement des Etats membres pour définir des procédures de **coopération et d'échanges efficaces et volontaires**, pour gérer collectivement des situations de crise d'origine cyber impactant des pays européens » se félicite Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI.

Cet exercice innovant ouvrira également le débat entre les Etats membres, la Commission et l'ENISA sur les enjeux européens de la cybersécurité actuels et à venir.

À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP



www.ssi.gouv.fr - communication@ssi.gouv.fr



CONTACTS PRESSE

Margaux Vincent

margaux.vincent@ssi.gouv.fr

01 71 75 84 04

Bureau relations presse

communication@ssi.gouv.fr